

Communiqué du 24 septembre 2015

### Le Comité d'Établissement de Orange SCE, piloté par des élus CFE-CGC, reçoit le prix Spécial du Jury au Trophée des CE



Sous le haut patronage de Jean Auroux, ancien Ministre du Travail, parrain et invité d'honneur de cette 11<sup>ème</sup> édition des Trophées, le CE Orange SCE, majoritairement composé d'élus de la CFE-CGC Orange, a reçu des mains de l'ancien ministre le Prix Spécial du Jury ce mercredi 16 septembre, à la Porte de Versailles.

#### **Une distinction « toutes catégories »**

Le CE d'Orange SCE a été récompensé pour l'ensemble des actions mises en œuvre auprès des collaborateurs en matière d'innovation, d'action fédératrice, solidaire, de communication, d'aide individuelle au salarié et à sa famille.

Les Trophées sont une occasion unique de mettre en lumière ceux qui œuvrent au quotidien pour l'équilibre des enjeux économiques et sociaux au sein de l'entreprise, ainsi que pour l'accès à la culture et aux loisirs pour tous les collaborateurs.

Un jury indépendant composé de dix élus et professionnels de tous secteurs d'activités se réunissent trois fois pour étudier les dossiers des candidats et donner leur délibération. En outre, une attention particulière est portée pour distinguer autant les CE qui ont entrepris de très belles actions avec peu de moyens que ceux qui sont plus avantagés par des moyens plus importants.

.../...

.../...

## **Les activités sociales et culturelles : l'offre originale de la CFE-CGC Orange**

En 2007, les personnels de la division SCE (Orange Business Services, 7 000 salariés) ont choisi de confier leur CE à la CFE-CGC Orange, sur la base d'une proposition de gestion des Activités Sociales et Culturelles originale dans le Groupe Orange, bien connue maintenant dans l'entreprise sous le nom de « Tableau Magique ».

Chacun connaît à l'avance le montant auquel il a droit et peut commander librement des chèques vacances, chèques culture, chèques cadeaux, billets de spectacles, tickets de cinéma, ou choisir de faire financer ses vacances, ses activités sportives ou culturelles, sans avoir besoin d'avancer l'argent des prestations. Tous les personnels en activité en bénéficient, y compris les apprentis et alternants : 97% des personnels de l'établissement bénéficient réellement des activités sociales et culturelles du CE de SCE.

Ceux qui ont des enfants ou doivent faire face à des situations particulières, comme le handicap à titre personnel ou pour un proche, bénéficient de prestations supplémentaires pour faciliter leur quotidien et leurs vacances, tandis que le CE organise, au profit de l'ensemble des personnels, toutes les animations traditionnelles qui permettent de rassembler les collègues et leurs familles autour de moments festifs (Noël, galette des rois...).

Une gestion rigoureuse, accompagnée d'outils en ligne permettant un processus de commande simple, fluide et toujours disponible, permettent de limiter les frais de gestion à moins de 1% du budget, pour une meilleure redistribution aux personnels.

Enfin, le CE a négocié des tarifs avantageux auprès de différents prestataires (voyages, loisirs, culture, etc.), dont tous les personnels peuvent bénéficier sans limitation

**Les élus CFE-CGC Orange sont heureux et fiers que leur approche de la gestion des ASC soit aujourd'hui reconnue par des professionnels et par leurs pairs. Ils sont d'autant plus motivés à poursuivre leurs efforts pour que le CE de SCE soit toujours « le meilleur des CE » (<http://www.lemeilleurdesce.com/>)**

### **Contacts :**

- Sébastien CROZIER, Président du syndicat CFE-CGC Orange - [sebastien.crozier@orange.com](mailto:sebastien.crozier@orange.com) (06 86 27 32 72)
- Thierry Chatelier, Secrétaire du CE de SCE - [thierry.chatelier@orange.com](mailto:thierry.chatelier@orange.com) (06 70 20 76 89)

*Vous pouvez*

- *retrouver nos communiqués sur le site web de la CFE-CGC Orange :* <http://www.cfecgc-orange.org/communiques-de-presse/>
- *vous abonner à nos communiqués :* <http://bit.ly/RecevoirNosCDP>
- *nous suivre sur Twitter :* [https://twitter.com/CFECCGOrange\\_RP](https://twitter.com/CFECCGOrange_RP)

## **A propos de la CFE-CGC Orange**

La CFE-CGC Orange défend tous les personnels du Groupe Orange, employés, maîtrises et cadres, en France et à l'étranger.

Depuis les premières élections au Comité d'Entreprise de France Télécom SA, la CFE-CGC progresse systématiquement à toutes les élections. Elle représente actuellement plus de 17% des personnels du Groupe Orange en France : à son score de 16,18 % aux élections CE de 2014 sur le périmètre de la maison mère s'ajoute une excellente représentation dans les filiales (46,35% dans les filiales de l'UES NRS qui opèrent sous la marque Orange Business Services, près de 40% chez BuyIn, 61,8% chez EGT, pour les élections qui se sont déroulées en 2014, ou encore 53,42% lors des élections de 2015 chez Orange Cloud for Business).

Pour défendre l'intérêt collectif des personnels, la CFE-CGC Orange intervient évidemment dans le dialogue social au sein du Groupe, où elle défend prioritairement l'emploi et les conditions de travail, convaincue que des personnels bien traités contribuent plus efficacement à la réussite économique de l'entreprise et qu'il faut donc mettre en place un management réellement « gagnant/gagnant ». Elle intervient aussi régulièrement sur la stratégie industrielle et financière, et sur les questions réglementaires, qui ont un impact fort sur la pérennité de l'entreprise.

Parmi ses actions clefs, on peut citer :

- l'initiative de la mise en place de l'Observatoire du Stress, qui a permis de mettre en évidence le lien entre un management dévoyé et la crise des suicides intervenue sous le mandat de Didier Lombard ;
- la dénonciation d'un dividende supérieur aux bénéfices, et la demande réitérée d'une baisse de ce dividende, dont le niveau obère actuellement les capacités d'investissement du Groupe Orange.